

## **La famille, le plus important acteur économique et social**

Raymond Villeneuve

Directeur du Regroupement pour la valorisation de la paternité et Président du Réseau pour un Québec Famille

Marie Rhéaume

Directrice générale du Réseau pour un Québec Famille et ancienne présidente du Conseil de la famille et de l'enfance

Monsieur le Ministre,

En 2014, la ministre de la Famille confiait au Comité consultatif famille le mandat de mener une réflexion approfondie sur les enjeux de la conciliation travail-famille, identifiés lors du Forum de la famille québécoise tenu en novembre de l'année précédente comme étant prioritaires pour la majorité des familles. Conformément à son mandat, le Comité a présenté des propositions d'orientations pour les prochaines années et identifié des mesures prioritaires tenant compte des besoins, des moyens et de la capacité d'agir des acteurs impliqués, dont les entreprises et le gouvernement.

Ces propositions interpellent non seulement le ministre de la Famille et l'administration de son ministère, mais aussi l'ensemble du gouvernement du Québec. Bien entendu, mieux soutenir les familles dans leurs efforts pour concilier travail et obligations familiales et favoriser l'adoption de meilleures pratiques dans les entreprises nécessitera un engagement financier de la part du gouvernement.

Pour nous, il ne fait toutefois aucun doute qu'une meilleure performance en matière de conciliation travail-famille ne peut être que bénéfique pour l'économie du Québec. On l'oublie souvent, mais la famille est, de loin, l'acteur économique et social le plus influent. Selon l'indice de la Banque Mondiale<sup>1</sup>, les dépenses des ménages au Canada représentent 58 % du PIB. La famille est aussi le plus grand fournisseur de services aux citoyens. Que ce soit en matière d'éducation, de santé, d'entraide, de loisirs, le premier intervenant est toujours la famille. Elle est l'intermédiaire central, le pivot dans la livraison des services aux citoyens.

Bien qu'elle ait beaucoup évolué dans sa forme au cours des dernières décennies, qu'elle soit maintenant multiple, plurielle, la famille reste une institution qui est au cœur de l'organisation de la vie de Québécois et Québécoises. Presque toutes les décisions importantes que nous prenons dans notre vie sont des décisions familiales et non individuelles. Qu'on pense par exemple aux décisions concernant l'éducation des enfants, au choix d'une maison, d'un quartier, à la plupart de nos choix de consommation, même à l'acceptation d'un emploi ou d'une promotion, toutes ces décisions sont prises, la plupart du temps, en fonction des besoins de la famille.

---

<sup>1</sup> <http://donnees.banquemondiale.org/indicateur/NE.CON.PETC.Z>

Or, si les lois et les pratiques fiscales reconnaissent le concept de famille, l'approche traditionnelle « par clientèles » et le découpage administratif des ministères fait en sorte que nos politiques publiques sont davantage conçues en fonction des individus et rarement en fonction des familles. Ces dernières ont pourtant des besoins qui leurs sont spécifiques, qui dépassent la simple addition de ceux des enfants, des mères et des pères, grands-parents et autres individus qui la composent. Les enjeux de la conciliation travail-famille en sont un exemple frappant.

Le Réseau pour un Québec Famille regroupe les organismes nationaux soucieux de la situation des familles québécoises et provenant des secteurs-clés que sont le communautaire, l'économie sociale, le municipal, l'éducation, la santé et les services sociaux et le milieu syndical. Nous nous sommes donné, en octobre 2015, l'objectif de devenir la voix des familles québécoises en faveur du développement de politiques publiques adaptées à leurs nouvelles réalités.

**C'est donc à ce titre que nous souhaitons porter à votre attention les recommandations du Comité consultatif Famille concernant les mesures à incidence financière qui doivent être mises en place prioritairement pour favoriser une meilleure conciliation travail-famille des familles, et ce, afin qu'elles puissent jouer pleinement leur rôle économique et social :**

- La mise en œuvre d'une campagne sociétale ciblant l'ensemble des acteurs de la société et visant à déconstruire les stéréotypes de genre relativement au partage des responsabilités familiales, positionner la conciliation travail famille comme une responsabilité collective plutôt qu'individuelle et démontrer que la conciliation travail-famille repose sur une *stratégie gagnant-gagnant*
- *L'examen de différents scénarios permettant d'offrir du soutien aux proches aidants afin de réduire les impacts sociaux et financiers qu'ils subissent*
- *L'instauration d'un programme de soutien financier pour développer, ou renforcer, la culture organisationnelle en faveur de la conciliation travail famille, poursuivre la valorisation des meilleures pratiques d'affaires et accroître les efforts de sensibilisation auprès des employeurs*
- Le déploiement d'activités de transfert et de mobilisation des connaissances, l'analyse des retombées économiques des mesures de conciliation travail-famille et le développement d'indicateurs permettant de mesurer les avancées en matière de conciliation travail-famille.

Les membres du Réseau pour un Québec Famille, tout comme ceux du Comité consultatif famille, pensent qu'un dialogue est essentiel pour faire progresser le Québec vers une autre étape. Le *statu quo* n'est plus acceptable pour répondre adéquatement aux besoins des familles québécoises. Des échanges constructifs sont possibles, comme l'ont démontré les travaux du Comité. Cela nécessite bien sûr un leadership affirmé du ministre responsable de la conciliation travail famille, mais aussi une collaboration soutenue de la part de l'ensemble des acteurs du gouvernement afin que tous se mobilisent autour d'une stratégie gagnante pour les femmes et les hommes du Québec, les employeurs et toute notre économie.